

## Le Club Med à Valloire : un projet «démessuré» pour les uns, une chance à saisir pour les autres

1,60 euro  
N°3543

168, av. Henri-Falcoz - 73300 Saint-Jean-de-Maurienne - Tél. 04 79 59 97 63

Jeudi 14 mars 2019

**LYON-TURIN** Alors que l'Italie doute

# 2,3 milliards d'euros d'appels d'offres lancés



Si le bout du tunnel est encore loin, avec une position italienne relativement floue, TELT vient de lancer 2,3 milliards d'euros d'appels d'offres pour des travaux définitifs au niveau de la section transfrontalière.

Page 3

**LES JOURS DÉCISIFS** PORTES OUVERTES

Jeudi 14, Vendredi 15 et Samedi 16 mars



CONCESSION PEUGEOT ALPETTAZ

Z.C. Les Plans - ST-JEAN-DE-MAURIENNE - Tél. 04 79 64 13 88

**SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE**

## A un an des prochaines élections, « un moment clé qu'il ne faut pas louper »

Les élus saint-jeannais ont acté le débat d'orientation budgétaire. Le vote aura lieu le 25 mars prochain.

P. 13

**VILLARGONDTRAN**


## Carton plein pour le "Carnavalargondran"

Malgré un temps incertain, le printemps était déjà dans tous les coeurs des costumés ce week-end...

P. 18

**MAURIENNE**

## Affaire Spirol : les anciens salariés de l'usine ne lâchent rien

Lundi 11 mars, ils étaient une bonne trentaine à siéger lors de leur audience d'appel à Chambéry...

P. 11

DU 7 AU 17 MARS  
-25% EN + DU CRÉDIT D'IMPÔT<sup>(1)</sup>  
SUR LES PORTES, FENÊTRES ET VOILETS !

**TRYBA**  
CONCEPTS - FINIÇANT - INSTALLATION

EST LÀ POUR MOI

7 MAGASINS EN SAVOIE



PORTES OUVERTES  
ANNIVERSAIRE


**ALPIFEN**  
ST-JEAN-DE-MAURIENNE  
245, avenue Jean-Jaurès  
04 79 83 30 08

**TRYBA**  
CONCEPTS - FINIÇANT - INSTALLATION




# Le Club Med à Valloire : un projet « démesuré » pour « Valloire Nature et Avenir »

« **B**eaucoup d'habitants ou d'habitues de Valloire qui ont entendu parler de l'implantation programmée d'un "village" du Club Med dans la station sont loin d'imaginer, en l'absence d'informations précises émanant de la municipalité, le caractère colossal d'un projet qui va profondément modifier la physionomie traditionnelle et l'ambiance familiale du hameau des Verneys », avertit Régis de Poortere, président de l'association Valloire Nature et Avenir (VNEA), dans un courrier adressé à notre rédaction.

Le projet de Club Med à Valloire est entré dans son volet administratif malgré quatre règlements d'urbanisme en quatre ans. La SEM des remontées mécaniques, la commune et le Club Med ont opté pour le hameau des Verneys comme site d'implantation d'un club 4 tridents, avec des chalets 5 tridents (soit 900 à 1 000 lits touristiques, sans compter le personnel). « Les bâtiments et installations diverses vont consommer près de 10 hectares d'espace naturel - approximativement la superficie des Verneys - dans un secteur jusqu'alors vierge de toute construction, avec les conséquences que l'on devine pour la faune et la flore », alerte l'association VNEA, qui poursuit : « Conçu pour abriter 1 460 personnes - bien plus que la population permanente de Valloire - ce



Pour illustrer sa pétition en ligne, VNEA a choisi cette «ue architecturale extraite du dossier UTN du Club Med aux Verneys».

complexe s'étagera sur une dizaine de niveaux ; il comprendra notamment cinq énormes "chalets" reliés par une barre de 266 mètres de long. Son impact visuel sera désastreux pour le hameau. Sans compter que les travaux vont produire 100 000 m<sup>3</sup> de déblais - l'équivalent d'un tas de 10 m de large, 10 m de haut et 1 km de long ! - qui devront être répandus sur le territoire communal... » Selon Régis de Poortere, « les arguments avancés pour justifier un tel projet sont toujours les mêmes : attirer une nouvelle clientèle aisée sur le domaine

skiable, créer des emplois (environ 400), assurer des retombées aux entreprises locales. Ces belles perspectives demandent cependant à être relativisées : le chômage à Valloire étant peu important, les nouveaux emplois (surtout saisonniers) profiteront essentiellement à des personnes venues de l'extérieur, et notamment des "villages" en cours de fermeture ; les retombées pour l'activité locale seront sans doute limitées, le Club fonctionnant selon la formule du "all inclusive", "le village" offrira sur place tous les services nécessaires ; et

l'arrivée de nouveaux clients sera contrebalancée par le départ annoncé d'habitues de la station, qui en appréciaient le caractère familial. »

Parallèlement, toujours selon VNEA, le coût pour la collectivité sera important. « Il y aura une pression sur les ressources en eau de la commune, alors que le glacier de la Clapière, qui alimente la principale source, est en train de fondre rapidement. La construction d'infrastructures et dépenses diverses reviendra à un total de près de 2 millions d'euros. Il y aura une perte d'indépendance, alors que Valloire a longtemps réussi à garder la maîtrise de son développement ; désormais les investissements communaux seront orientés par les intérêts d'un puissant groupe étranger qui dictera ses besoins. Enfin, il y a un risque de désengagement du Club en cas de mauvaise rentabilité ou de changement de stratégie. Chaque année des "villages" sont ainsi fermés (trois cet hiver) ; que deviendra l'énorme complexe des Verneys dans ce cas ? » VNEA demande « à tous ceux qui se sentent concernés de se mobiliser pour arrêter ce projet démesuré, notamment en signant la pétition sur notre site web <http://vnea.net/actualites.htm> », pétition qui mardi après-midi avait enregistré plus de 8 500 signatures.

# Jean-Pierre Rougeaux : « Le Club Med va doper l'économie locale »

**P**our le maire de Valloire, Jean-Pierre Rougeaux, la pétition en ligne de Valloire Nature et Avenir (lire ci-dessus) n'a pas de sens : « Faire signer des gens à travers un site internet de pétitions, c'est le procédé du "si tu signes ma pétition je signerai ta pétition"... Résultat on a 6 000 à 7 000 signataires qui ne savent même pas ce qu'est un télésiège ou un Club Méditerranée, des gens qui ne savent même pas où est Valloire. De toute façon, le préfet de Région pèsera bien le pour et le contre des arguments de chacun. » Jean-Pierre Rougeaux est ainsi revenu sur chacun des points abordés dans la pétition. « Dans un argumentaire que je suis en train de distribuer, j'explique aux Valloirins, aux personnes qui habitent, qui vivent ici, ce que va être ce Club Med attendu par énormément de personnes. Aujourd'hui, lundi 11 mars, le dossier UTN est consultable en mairie. Le mieux c'est de venir se rendre compte de soi-même », introduit le maire qui s'interroge quant au fait que VNEA ait pu obtenir certains documents.

« VNEA s'est procuré des documents d'une façon "anormale". Il y a des dates légales pour soumettre à la population des documents, notamment ce dossier UTN. Qui les a fait filtrer ? Seuls les membres du comité de massif en avait possession, peut-être que l'un d'eux, qui les connaît bien... (il s'interrompt) C'est pas normal. » Il poursuit : « On sait



J.-P. Rougeaux avec le dossier UTN du projet de Club Med à disposition en mairie.

très bien que rien n'est la panacée. Il n'y a pas de miracle. Mais le Club Med a dans son bilan beaucoup plus de positif que de négatif. Il augmentera l'éclectisme de l'offre d'hébergement qu'on va pouvoir mettre à disposition de nos vacanciers. C'est faux de dire qu'ils vivent en autarcie : déjà à la construction ils s'intéressent aux entreprises locales aptes à répondre à leurs demandes, et en phase d'exploitation ils insistent pour travailler avec des fournisseurs locaux. Les 400 employés du Club Med feront travailler le commerce local. Les clients mangeront aussi certainement sur les pistes. Les retombées financières atten-

dues sur Valloire sont estimées à 7,5 millions d'euros par an : 2,4 millions dans les commerces et entreprises locales, 5,1 millions dans les prestations locales comme les écoles de ski puisqu'il leur faudra entre 70 et 80 moniteurs, les guides de randonnées - à Valmorel, c'est 75 l'été -, les remontées mécaniques et la maintenance. Ça va doper l'économie locale. »

Toujours selon le premier magistrat, « VNEA s'est jeté avec voracité sur un chiffre complètement faux : la superficie ne sera pas de 9,4 ha comme ils le disent, mais de moins de 2 ha, avec des bâtiments sur une emprise de 15 650 m<sup>2</sup> et une voirie de 2 844 m<sup>2</sup>. Tout le reste de la zone projetée sera blanc l'hiver et vert l'été. » Jean-Pierre Rougeaux rappelle également pourquoi avoir choisi les Verneys comme site d'implantation : « Aux Verneys, le télésiège est actuellement sous-exploité, il est à 20 % de sa capacité. Le Club avait décidé de se mettre aux Granges mais on les a alertés du fait que ça mettrait nos remontées mécaniques en grande difficulté, que leur business plan ne pourrait être respecté. Ils ont compris et intégré que le but était d'être partenaires. Le Club a intérêt à marcher mais la société des remontées mécaniques aussi. Aux Verneys, les recettes augmenteront donc. Ce qui nous permettra d'envisager un développement du domaine. »

Concernant les déblais du chantier,

Jean-Pierre Rougeaux affirme : « Ils seront répartis sur les pistes. La couche de terre végétale sera récupérée et mise au-dessus. Le quart des déblais servira également à faire des remblais autour du Club. Des déblais serviront aussi à la construction du jardin d'enfants et de la route d'accès. » Quant aux ressources en eau, « elles seront suffisantes », assure le maire. « On a une source non exploitée à l'heure actuelle, c'est dans le dossier UTN. Aujourd'hui on a trois enneigeurs branchés sur le réseau incendie qui seront à l'avenir raccordés au réseau neige. Cela nous laissera une marge supplémentaire pour notre eau potable. »

Pour Jean-Pierre Rougeaux, il est également « archi-faux de dire que la commune dépensera 1,7 million d'euros en infrastructures. Les accès seront pris en charge par le Club. La commune n'a pas le droit de payer des équipements publics pour un opérateur privé. » S'il est vrai par contre que trois sites Club Med ont fermé, le maire explique : « Le Club occupe ses bâtiments en moyenne plus de 25 ans. Les bâtiments qu'ils ont fermés n'étaient plus aux normes. Ceux qu'ils construisent aujourd'hui anticipent la norme RT2020. » Jean-Pierre Rougeaux conclut : « Si nous nous engageons pour la construction de ce Club Med, c'est que le projet est porteur pour notre station. »